



EDITO

Intégrité et implication du CEI dans LORIER

Le programme LORIER, reconnu comme une priorité du contrat d'objectif INSERM 2021-2025, a pour objectif de mettre en œuvre au sein de l'institut une organisation éthique et responsable de la recherche du plus haut standard international. LORIER s'appuie sur les dispositifs mis en place de longue date par l'institut, en particulier notre comité d'éthique, le comité d'évaluation éthique de la recherche, la délégation à l'intégrité scientifique, le groupe de réflexion avec les associations de malades (GRAM), le collège de déontologie, la mission qualité, ou encore le comité pour l'histoire de l'Inserm et de la recherche en biomédecine. Les représentants de ces structures constituent le comité de pilotage du programme.

LORIER est une prise de conscience institutionnelle qui doit permettre à chaque personnel de l'INSERM de mieux répondre à l'exigence croissante d'éthique, d'intégrité et de transparence pour garantir la crédibilité de la recherche et la confiance entre les scientifiques et entre les scientifiques et la société.

LORIER est inscrit dans le contexte international, il a été et va continuer à être co-construit avec les personnels, écoute de vos besoins en matière d'éthique et d'intégrité scientifique, et coordonné avec ses partenaires de site, et il a vocation à impacter non seulement la culture et la conduite individuelle des activités de recherche, mais aussi l'ensemble du fonctionnement de l'institution.

LORIER est basé sur quatre objectifs structurants. Le premier c'est l'audit des besoins avec des consultations en lignes et des réunions régionales qui ont rythmé l'année 2022. En confrontation avec les standards internationaux nous en tirerons un Livre Blanc de la Recherche Éthique et Responsable à l'INSERM pour guider l'action. La seconde dimension est basée sur la formation et une offre diversifiée et renouvelée. La troisième est une plateforme de ressources, c'est le portail internet interactif LORIER inauguré au printemps 2023. La quatrième est de favoriser la « recherche sur la recherche » pour étudier les pratiques de recherche et produire des preuves sur la manière d'améliorer l'efficacité, l'efficience, l'équité et l'impact de la recherche.

LORIER est un engagement institutionnel à votre service. A chacun de s'en servir et de le faire vivre et se développer.

Hervé Chneiweiss
Président du CEI



Mercredi 22 novembre 2023 à Paris,
10^e édition de la journée annuelle du comité
« 10 ans de révolutions et d'accélération technologiques /
10 ans de nouvelles réflexions éthiques »



Retrouvez les notes des groupes de réflexion
thématique du Comité sur le site de l'Inserm
[Comité d'éthique](#) et [HAL Inserm](#)



Serment doctoral d'intégrité scientifique

Un arrêté du mois d'août 2022 concernant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat a introduit un serment d'intégrité scientifique pour les nouveaux docteurs. Jusqu'à présent, en France, seuls les doctorants en médecine concluaient leur soutenance de thèse par la prestation du serment d'Hippocrate.

Depuis quelques temps, de nombreux étudiants reçoivent un enseignement éthique/intégrité obligatoire et sont soumis à une déclaration de leurs conflits d'intérêts dans le cadre de leurs activités de recherche. Même si elle paraît *a priori* symbolique, l'introduction de ce serment est importante, en particulier en cette période de défiance vis-à-vis des experts scientifiques. Lors de la séance de restitution organisée à l'Académie des sciences, à Paris, le 13 décembre 2022, l'un des doctorants a cité l'intégrité comme étant la « boussole » du chercheur face aux conflits qui peuvent surgir entre les valeurs et les intérêts liés aux activités académiques et de recherche et aussi, parfois, ceux d'entreprises partenaires.

Cette pratique débutante de serment d'intégrité est pour le moment exclusivement française. Les doctorantes et les doctorants dont l'inscription est intervenue à partir de septembre 2022 sont concernés par ce nouvel arrêté. Ceux inscrits précédemment, dont les 14000 chercheurs qui passeront leur doctorat en 2023, sont encouragés à prêter serment sur une base volontaire.

Pour en savoir plus, <https://www.hceres.fr/fr/actualites/lofis-decrypte-le-nouveau-serment-doctoral-dintegrite-scientifique-dans-une-fiche>.

François Bompert, membre du CEI &
Yamina Sadani, DISC



ACTUALITES

Catherine Vidal a été nommée au « Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age », en tant que personnalité qualifiée dans la formation spécialisée de l'enfance et de l'adolescence, (JO arrêté du 25 janvier 2023), <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047068587>.

La **Conférence annuelle 2023 d'ARRIGE**, Association pour une recherche et une innovation responsables dans l'édition du génome, lancée à l'initiative du Comité d'éthique de l'Inserm, aura lieu le lundi 8 mai 2023 au Centre national de biotechnologie (CNB-CSIC), à Madrid (Espagne) et en ligne, sur le thème : « L'édition du génome des plantes (et des animaux) dans l'Union européenne et dans d'autres pays du monde. ». Information et inscription, <https://www.arrige.org/portfolio/2023-arrige-annual-meeting/>.

Pour accéder aux enregistrements de la dernière édition du **Forum Européen de Bioéthique**, <https://www.forumeuropeendebioethique.eu/replay>.

Pour voir ou revoir la **9^e Journée annuelle du Comité** : « Données massives de santé : enjeux éthiques pour la recherche » : et consulter les vidéos de l'événement, <https://pod.inserm.fr/comite-dethique-inserm/journee-annuelle-cei-2022/>.



PUBLICATIONS

Bernard Baertschi, La dignité de la créature selon la CENH: heurs et malheurs, in S. Pouteau & al., La « dignité de la créature » + 30, *La Pensée écologique*, 2022/2, p. 2-12.